Le Bulletin 15/09/20.

Un voyage éducatif dans les Arts et le temps pour les Journées Européennes du Patrimoine à Bois-Héroult

Voyage dans le temps au cœur du Domaine avec une nouvelle version de l'Histopad, et dans tous les Arts à Bois-Héroult à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine



« PATRIMOINE ET ÉDUCATION » CETTE ANNÉE AU DOMAINE DE BOIS-HÉROULT OÙ VOUS POURREZ « APPRENDRE POUR LA VIE » GRÂCE À TOUTES LES FORMES D'ART COMPOSANT NOTRE PATRIMOINE QUI VOUS SERONT PRÉSENTÉES DE MANIÈRE ATTRACTIVE, LUDIQUE ET PÉDAGOGIQUE : ARCHITECTURE, ART DES JARDINS, PEINTURE, SCULPTURE, ART CONTEMPORAIN, LITTÉRATURE, MUSIQUE...

Une nouvelle version encore plus complète de l'Histopad permettant de découvrir l'histoire du Parc et du Château à travers les temps en réalité virtuelle augmentée, sera proposée aux visiteurs. Des tablettes seront mises à disposition des visiteurs, qui pourront se promener dans la reconstitution virtuelle des lieux. Le vieux château du Moyen-Âge a été reconstitué d'après les fouilles réalisées sur place en 1960 : vous pourrez par ailleurs en découvrir l'emplacement délimité dans le Parc du Château actuel.

De plus, d'après les plans anciens exposés dans le musée, le Domaine de Bois-Héroult a été reconstitué dans son cadre du XIXe siècle. Jusqu'à présent seuls les plans du XVIIIe siècle avaient été traduits en réalité augmentée.

Par ailleurs, le thème des Journées Européennes du Patrimoine cette année « Patrimoine et Éducation : apprendre pour la vie », sera particulièrement mis à l'honneur au Domaine de Bois-Héroult, car durant votre visite vous pourrez admirer de beaux exemples de l'architecture normande du XVIIIe siècle, mais aussi des siècles précédents en réalité virtuelle, vous serez séduits par cette parfaite illustration de l'Art des Jardins, vous visiterez la très belle bibliothèque Gabriel de Broglie rassemblant plus de 7000 ouvrages d'Art et de voyages, vous croiserez dans le Parc les sculptures de Priscilla de Lamaze, artiste et propriétaire du Domaine, et vous découvrirez également les deux œuvres installées dans la salle des Plans, de Perrine Lievens, artiste qui avait été accueillie en résidence au Domaine en 2017 pendant 5 mois, dans le cadre de l'opération organisée en collaboration avec « Voisins de campagne » et le SHED (Centre d'Art Contemporain de Normandie).

En outre, votre promenade dans le Domaine sera accompagnée en musique les après-midi, par le groupe « Green Tea Pot » qui sera installé au Grand Commun du Château, et qui vous proposera également le samedi 19 septembre à 20h30 un « concert Tribute to the Beatles » dans la salle du Grand Commun du Château. Entrée Libre.







PROGRAMME DES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2020 AU DOMAINE DE BOIS-HÉROULT :

Les 19 et 20 septembre après-midi (2 à 3 départs entre 14h00 et 17h00) : visites guidées et commentées du Parc (ISMH), de la salle des Plans ou musée et de la Bibliothèque Gabriel de Broglie situés dans le Grand Commun du Château (ISMH), au son des morceaux joués par le groupe « Green Tea Pot » - entrée Libre pour les JEP.

Le samedi 19 septembre à 20h30 : Concert Tribute to the Beatles par le groupe « Green Tea Pot » -Entrée Libre.

Visite libre du Parc également possible les 19 et 20 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Entrée libre pour les JEP.

Attention du fait du contexte sanitaire : port du masque obligatoire et respect des mesures sanitaires de rigueur.

AUTRES ANIMATIONS PRÉVUES SUR LA COMMUNE POUR CES JOURNÉES DU PATRIMOINE :

Vendredi 18 septembre à 20h30 : église Notre-Dame de la Nativité de Bois-Héroult rue du Château 76750 Bois-Héroult : concert de chants a cappella de la Renaissance au XXe siècle par l'ensemble vocal « Le Cénacle » sous la direction de Pierre Chépélov – Entrée libre.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h00 à 18h00 : visite commentée de l'église Notre-Dame de la Nativité rue du Château 76750 Bois-Héroult- Entrée libre.

Venez nombreux lors de ces trois jours de fête à Bois-Héroult avec ses monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques dans une commune classée au titre des « sites patrimoniaux remarquables » de France par la loi du 7 juillet 2016 (Ministère de la Culture et de la Communication).

HORAIRES DE VISITE DU DOMAINE DE BOIS-HÉROULT :
De juin à septembre, du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
www.domaine-de-boisheroult.fr

